Coeur de Sologne
recrute
un(e) chargé(e) de mission PLUi, habitat et mobilités (H/F)

Cat. A ou B

Au sein du service urbanisme, le chargé de mission participe à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), coordonne les partenaires et est chargé de suivre son application. Il participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique de développement et d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat et mobilités de la collectivité et en assure le suivi.

MISSIONS PRINCIPALES

Au titre de la planification et du PLUI :

- Gérer activement le pilotage de la procédure d'élaboration du PLU intercommunal,
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement ;
- Animer les groupes de travail en relation étroite avec le bureau d'étude (suivi des étapes, des comptes-rendus…) ;
- Participer à l'organisation des réunions, des ateliers de travail, des plannings, à la collaboration entre les communes ;
- Organiser et suivre le bon déroulement des enquêtes publiques, être le garant des modalités règlementaires ;
- A l'issue de l'élaboration du PLUi, suivre la mise en œuvre et organiser les modalités d'évolution des documents d'urbanisme applicables ;
- Participer aux réunions liées aux autres documents de planification : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), ...
- Assurer la veille technique et juridique.

Au titre des autres missions d'urbanisme :

- Soutien à l'ensemble des activités du service et en particulier à l'instruction en matière de droit des sols,
- Répondre aux demandes de renseignement des élus et des administrés ;
- Elaborer des notes de service

Au titre de l'Habitat :

- Assurer le suivi du Pacte territorial France Rénov' avant une possible reprise en régie ;
- Participer à la définition de la politique de développement de l'habitat.

Au titre des Mobilités :

- Promouvoir et animer la thématique « mobilités » sur le territoire ;
- Favoriser les aménagements dédiés aux mobilités douces ;
- Assurer le suivi de l'offre de transport et suivre le projet de SERM de l'Orléanais.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences théoriques :

- Connaissances de l'environnement réglementaire inhérent à l'urbanisme : Code de l'urbanisme, Code de l'environnement, droit administratif général… ;
- Connaissance de l'organisation générale et du fonctionnement de la collectivité ;

- Connaissance générale des techniques de communication.

Compétences opérationnelles :

- Capacité à animer, fédérer et mobiliser autour d'un projet ;
- Capacité à intégrer les priorités du service dans la gestion quotidienne ;
- Maîtrise des documents d'urbanisme et de leur procédure d'élaboration ;
- Bonne expression orale et rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques ;
- Aptitude à travailler en équipe, et en autonomie ;
- Bonne capacité d'organisation, rigueur et méthode.

Savoirs être :

- Force de proposition ;
- Esprit d'initiative ;
- Capacité à dégager des objectifs et des priorités ;
- Confidentialité, discrétion.

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps complet
CNAS -Tickets restaurant, participation employeur en santé et prévoyance
Prise en charge des frais de transport en commun à 75% (poste basé à Lamotte-Beuvron)
Poste éligible au télétravail 1 jour par semaine

Les candidatures sont à adresser avant le 15 novembre 2026 à Monsieur le Président

Communauté de communes Cœur de Sologne
Place Simone Veil – 41600 Lamotte-Beuvron
Tel 02 54 83 09 92 - contact@coeurdesologne.com